

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
Compétences et acquis au terme de la formation	3
Programme	3
Programme détaillé par matière	3
Cours et acquis d'apprentissage du programme	5
Informations diverses	6
Liste des bacheliers proposant cette mineure	6
Conditions d'accès	6
Pédagogie	6
Evaluation au cours de la formation	6
Formations ultérieures accessibles	7
Gestion et contacts	7
Organisation pratique	8

MINFRAN - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

La [Mineure en études françaises](#) offre :

- un approfondissement et un élargissement des connaissances et compétences dans différents domaines en langue et lettres françaises ;
- l'étude et l'approfondissement de thématiques complémentaires à celles abordées dans les cours de la majeure.

Pour plus d'informations sur les masters accessibles, voir [Formations ultérieures accessibles](#)

MINFRAN - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Elargir et/ou approfondir ses connaissances et compétences en langue et lettres françaises et les mobiliser, en lien avec les acquis de la majeure, avec pertinence pour étudier en profondeur une problématique ou un système complexe relevant de la discipline, en vue de faciliter éventuellement le choix de la finalité ou/et d'options de son master, tels sont les objectifs que se fixe l'étudiant qui choisit la [Mineure en études françaises](#).

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Maîtriser des connaissances et compétences approfondies dans certains domaines disciplinaires de sa majeure (afin de faciliter éventuellement le choix de la finalité ou/et d'options de son master).
2. Développer une compréhension et une analyse approfondie de problématiques en langues et lettres françaises relatives à des thématiques complémentaires à celles étudiées dans le cadre de la majeure.
3. Démontrer une compréhension approfondie et exploiter avec pertinence une palette élargie d'outils d'analyse critique relevant des études françaises.

PROGRAMME

Programme détaillé par matière

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊗ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

30 crédits

L'étudiant doit totaliser 30 crédits répartis sur 2 blocs annuels, soit idéalement 15 crédits par an. La mineure se décline en deux versions.

Bloc
annuel

2 3

o Contenu:

⌘ VERSION A (accessible à tout bachelier) (30 crédits)

L'étudiant choisit librement 30 crédits dans l'ensemble des 6 rubriques reprises ci-dessous. Certaines rubriques imposent un ordre de progression dans le choix des cours.

⌘ Etudes françaises

⌘ LROM1112	Introduction aux études de langues et littératures françaises et romanes : courants, concepts et méthodes	Mattia Cavagna Jean-Louis Dufays Philippe Hambye	[FR] [q2] [30h+15h] [5 Crédits]	X	X
⌘ LROM1321	Logique, rhétorique et argumentation	Vincent Engel	[FR] [q2] [30h+15h] [5 Crédits]	X	X

⌘ Linguistique

⌘ LROM1111	Linguistique: maîtrise et analyse du français normé	Olivier Delsaux	[FR] [q1+q2] [30h+15h] [5 Crédits]	X	X
⌘ LROM1221	Linguistique : la variation en français contemporain	Anne-Catherine Simon	[FR] [q1] [30h+15h] [5 Crédits]	X	X
⌘ LROM1222	Linguistique : approche historique du français dans la Roumanie Prérequis : LROM1221	Philippe Hambye	[FR] [q2] [45h+7.5h] [5 Crédits]	X	X

Bloc
annuel

2 3

✘ LROM1331	Linguistique : analyse de la langue en contexte <i>Prérequis : LROM1222</i>	Mathieu Avanzi (supplée Anne-Catherine Simon) Anne Dister (supplée Cédric Fairon)	FR [q1] [45h] [5 Crédits]	X	X
------------	--	--	---------------------------	---	---

✘ Histoire de la littérature

✘ LROM1100	Histoire de la littérature française du Moyen Âge à la Révolution française	Olivier Delsaux Olivier Delsaux (supplée Tania Van Hemelryck) Agnès Guiderdoni	FR [q2] [60h] [5 Crédits]	X	X
✘ LROM1200	Histoire de la littérature française de la Révolution française à nos jours	Alice Richir	FR [q2] [60h] [5 Crédits]	X	X
✘ LROM1323	Littérature francophone de Belgique	Pierre Piret	FR [q2] [30h] [5 Crédits]	X	X

✘ Explication de textes médiévaux

✘ LROM1230	Explication de textes médiévaux : du latin à l'ancien français	Mattia Cavagna	FR [q2] [30h+7.5h] [5 Crédits]	X	X
✘ LROM1330	Explication de textes médiévaux : moyen français <i>Prérequis : LROM1230</i>	Mattia Cavagna	FR [q1] [30h] [5 Crédits]	X	X

✘ Explication de textes modernes et contemporains

✘ LROM1160	Explication de textes : poésie de langue française	Olivier Delsaux	FR [q2] [30h+15h] [5 Crédits]	X	X
✘ LROM1260	Explication de textes : roman de langue française <i>Prérequis : LROM1160</i>	Amaury Dehoux	FR [q1] [30h+7.5h] [5 Crédits]	X	X
✘ LROM1360	Explication de textes : théâtre de langue française <i>Prérequis : LROM1160</i>	Pierre Piret	FR [q1] [30h+7.5h] [5 Crédits]	X	X

✘ Théorie littéraire et littérature comparée

✘ LFIAL1130	Approche comparée des littératures européennes	Laurent Béghin Charles Doyen Hubert Roland	FR [q1] [30h] [3 Crédits]	X	X
✘ LFIAL1330	Littérature générale et comparée : méthodes et pratiques	Marta Sábado Novau	FR [q2] [30h] [5 Crédits]	X	X
✘ LFIAL1550	Théorie de la littérature	Jean-Louis Dufays Jean-Louis Dufays (supplée Michel Lisse)	FR [q1] [30h+7.5h] [5 Crédits]	X	X

✘ **VERSION B (accessible aux bacheliers en langues et littératures modernes, orientation générale, ayant choisi le français, et aux bacheliers en langues et littératures modernes et anciennes) (30 crédits)**

O 30 crédits à choisir parmi :

L'étudiant choisit 30 crédits parmi les cours repris ci-dessous et pour autant qu'ils ne fassent pas partie des matières obligatoires de la majeure.

✘ LROM1112	Introduction aux études de langues et littératures françaises et romanes : courants, concepts et méthodes	Mattia Cavagna Jean-Louis Dufays Philippe Hambye	FR [q2] [30h+15h] [5 Crédits]	X	X
✘ LROM1160	Explication de textes : poésie de langue française	Olivier Delsaux	FR [q2] [30h+15h] [5 Crédits]	X	X
✘ LROM1321	Logique, rhétorique et argumentation	Vincent Engel	FR [q2] [30h+15h] [5 Crédits]	X	X
✘ LROM1230	Explication de textes médiévaux : du latin à l'ancien français	Mattia Cavagna	FR [q2] [30h+7.5h] [5 Crédits]	X	X
✘ LROM1330	Explication de textes médiévaux : moyen français	Mattia Cavagna	FR [q1] [30h] [5 Crédits]	X	X
✘ LROM1260	Explication de textes : roman de langue française	Amaury Dehoux	FR [q1] [30h+7.5h] [5 Crédits]	X	X
✘ LROM1360	Explication de textes : théâtre de langue française	Pierre Piret	FR [q1] [30h+7.5h] [5 Crédits]	X	X
✘ LROM1331	Linguistique : analyse de la langue en contexte	Mathieu Avanzi (supplée Anne-Catherine Simon) Anne Dister (supplée Cédric Fairon)	FR [q1] [45h] [5 Crédits]	X	X
✘ LFIAL1330	Littérature générale et comparée : méthodes et pratiques	Marta Sábado Novau	FR [q2] [30h] [5 Crédits]	X	X
✘ LEURO1202	Idées politiques et valeurs en Europe	Vincent Engel	FR [q2] [30h] [5 Crédits]	X	X
✘ LCOMU1121	Sémiotique générale	Andrea Catellani Christel Christophe	FR [q1] [22.5h] [5 Crédits]	X	X

Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

MINFRAN - Informations diverses

LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

- > Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale [prog-2021-roge1ba]
- > Bachelier en histoire [prog-2021-hist1ba]
- > Bachelier en sciences mathématiques [prog-2021-math1ba]
- > Bachelier en sciences humaines et sociales [prog-2021-huso1ba]
- > Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation générale [prog-2021-arke1ba]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation orientales [prog-2021-hori1ba]
- > Bachelier en information et communication [prog-2021-comu1ba]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes [prog-2021-lafr1ba]
- > Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie [prog-2021-musi1ba]
- > Bachelier en sciences religieuses [prog-2021-reli1ba]
- > Bachelier en sciences biomédicales [prog-2021-sbim1ba]
- > Bachelier en sciences politiques, orientation générale [prog-2021-spol1ba]
- > Bachelier en philosophie [prog-2021-filo1ba]
- > Bachelier en sociologie et anthropologie [prog-2021-soca1ba]
- > Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques [prog-2021-germ1ba]
- > Bachelier en droit [prog-2021-droi1ba]
- > Bachelier en sciences de la motricité, orientation générale [prog-2021-edph1ba]
- > Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques [prog-2021-clas1ba]
- > Bachelier en sciences pharmaceutiques [prog-2021-farm1ba]
- > Bachelier en sciences économiques et de gestion [prog-2021-ecge1ba]

CONDITIONS D'ACCÈS

Cette mineure s'adresse à tous les étudiants de bachelier intéressés par l'étude linguistique, littéraire et culturelle du français.

Dans sa version A, le programme est accessible à tout bachelier (sauf le [Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale](#) et le [Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes](#) qui ont accès à la version B), pour autant que son cursus principal le permette et moyennant la réussite de l'épreuve d'admission.

Les modalités d'admission à la mineure sont détaillées à la page « [Infos pratiques](#) ».

Dans sa version B, le programme est exclusivement accessible au [Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale](#) (comportant l'étude du français) et au [Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes](#).

Remarque : La [Mineure en études françaises](#) n'est PAS accessible au [Bachelier en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale](#).

Pour plus de détails, consulter la rubrique [bacheliers concernés](#) présentant les programmes de bachelier ayant accès à la mineure.

PÉDAGOGIE

Les cours utilisent une variété de dispositifs et de stratégies pédagogiques (cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, séminaires, lectures...) qui visent l'acquisition de ces compétences. Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, parcours pédagogiques, partage et évaluation collective de travaux).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html) (https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « [Mode d'évaluation des acquis des étudiants](#) ».

Selon les types d'activités, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors des sessions d'examens de janvier, juin et août/septembre), tandis que les séminaires

impliqueront une participation de l'étudiant tout au long du quadrimestre et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les examens portant sur les cours dits de compétences communicatives visent à tester des performances, c'est-à-dire l'utilisation pratique de la langue dans des situations significatives, qui témoigneront du niveau de compétence atteint par les étudiants.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Pour les diplômés de certains bacheliers qui ont suivi la Mineure en études françaises (version B), les masters suivants sont accessibles :

Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale	<ul style="list-style-type: none"> • Master [120] en langues et lettres modernes, orientation générale • Master [60] en langues et lettres modernes, orientation générale 	Accès direct Le choix de la langue romane étudiée dans le programme de master est laissé à la discrétion de l'étudiant.
Bachelier en langues et lettres modernes, orientation générale Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes	<ul style="list-style-type: none"> • Master [120] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale • Master [60] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale 	Accès moyennant maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master

Pour les diplômés de certains bacheliers qui ont suivi la Mineure en études françaises (version A), les masters suivants sont accessibles :

Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques	<ul style="list-style-type: none"> • Master [120] en langues et lettres modernes, orientation générale • Master [60] en langues et lettres modernes, orientation générale 	Accès moyennant maximum 15 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master Le choix de la langue germanique étudiée dans le programme de master est laissé à la discrétion de l'étudiant.
Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation classiques	<ul style="list-style-type: none"> • Master [120] en langues et lettres anciennes et modernes • Master [60] en langues et lettres anciennes et modernes 	Accès moyennant maximum 15 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master
Autres bacheliers en philosophie, arts et lettres	<ul style="list-style-type: none"> • Master [120] en langues et lettres françaises et romanes, orientation français langue étrangère • Master [120] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale • Master [60] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale 	Accès moyennant maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master

Dernière mise à jour : janvier 2020

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

Dénomination

Faculté

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/FIAL/ELAL

Ecole de langues et lettres (ELAL)

Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)

Secteur des sciences humaines (SSH)

ELAL

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.33

1348 Louvain-la-Neuve

Responsable académique du programme: pierre.piret.rom@uclouvain.be

Personne(s) de contact

- Fiorella Flamini, conseillère aux études: conseiller.etudes-fial@uclouvain.be

ORGANISATION PRATIQUE

L'étudiant répartit les 30 crédits de la mineure entre le bloc 2 et le bloc 3 de son bachelier, de manière à ce que son programme annuel (majeure + mineure) comporte 60 crédits.

1. Admission et inscription

Admission à la mineure

Tout étudiant souhaitant avoir accès à la [Mineure en études françaises](#) doit vérifier qu'il répond aux [conditions d'admission](#) de celle-ci.

Pour avoir accès à la mineure dans sa version A, il doit également réussir l'**épreuve d'admission** organisée durant la première semaine du 1er quadrimestre. Elle consiste en un test portant sur les compétences grammaticales. Ce test comporte une dictée et des questions portant sur la reconnaissance des fonctions syntaxiques.

En cas d'échec, l'étudiant doit inscrire à son programme le cours LROM1111 *Linguistique: maîtrise et analyse du français normé*.

Personne de contact : secretariat-bac-elal@uclouvain.be.

Il est conseillé à l'étudiant de ne pas attendre les résultats d'une éventuelle session de septembre pour entreprendre les démarches relatives à sa demande d'admission à la mineure.

Inscription à la mineure

Après la réussite de la première année de bachelier (60 crédits acquis) ou l'admission à poursuivre dans le cycle de bachelier (45 crédits acquis), l'étudiant se réinscrit en ligne à son programme d'études et s'inscrit alors à la mineure. L'année académique suivante, l'étudiant est automatiquement réinscrit à la même mineure.

Modification de l'inscription à la mineure

La demande de modification, dûment motivée, doit être introduite auprès du conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

Pour les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres, la demande doit être adressée à Madame Fiorella Flamini (conseiller.etudes-fial@uclouvain.be).

2. Inscription aux activités de la mineure

L'étudiant sera attentif à respecter les préalables aux activités de la mineure et les prérequis entre celles-ci. Toute question relative à la composition du programme de mineure peut être adressée au responsable académique de celle-ci (voir [Gestion et contacts](#)).

L'inscription aux activités de la mineure se fait en même temps que l'inscription aux activités de la majeure sur le bureau virtuel de l'étudiant.

Horaire des activités

L'horaire peut être consulté sur le portail facultaire à l'adresse : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/horaires-des-cours.html> (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/horaires-des-cours.html>).

Résolution de conflits horaires

La vérification de l'horaire des activités de la majeure et de la mineure relève de la responsabilité de l'étudiant.

En cas de conflit horaire :

- Si le conflit horaire concerne une activité au choix (de la mineure ou de la majeure), l'étudiant peut arrêter son choix sur une autre activité proposée.
- Moyennant l'accord du secrétaire de jury de bachelier*, l'étudiant peut intervertir (anticiper/reporter), entre les deuxième et troisième blocs annuels de bachelier, des activités au sein de la mineure ou des activités de la majeure et de la mineure.
- L'étudiant peut proposer au responsable académique de la mineure le remplacement d'un cours de son programme de mineure par un cours équivalent qui ne provoque pas de conflit.

Si aucune de ces solutions n'est envisageable, l'étudiant peut assumer le conflit horaire. Dans ce cas, il doit prendre contact avec les titulaires des cours concernés par le conflit pour prendre connaissance d'éventuels modalités/dispositifs alternatifs.

(*) Pour l'étudiant inscrit dans une autre faculté que FIAL, il s'adressera à son jury et/ou à son conseiller aux études et/ou au responsable académique de la mineure, selon les modalités définies par celle-ci.

3. Organisation des examens

Inscription aux examens

L'étudiant s'inscrit en ligne aux examens des activités de sa mineure en même temps qu'il s'inscrit à ceux de sa majeure.

En cas de difficultés relatives à l'inscription aux examens, l'étudiant s'adresse au secrétariat de sa faculté. Pour les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres, la demande doit être adressée à la [gestionnaire de parcours](#) (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/a-qui-m-adresser.html>).

Après inscription aux examens, le choix d'une plage horaire sur les listes de passage des examens oraux se fait sur Moodle. En cas de difficultés, l'étudiant s'adresse directement aux horaristes de la Faculté de philosophie, arts et lettres (reservations-fial@uclouvain.be).

Horaires des examens

L'horaire des examens organisés par la Faculté peut être consulté à l'adresse : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/horaires-des-examens.html> (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/horaires-des-examens.html>). Si le programme de la mineure comporte des activités organisées par une autre faculté, l'horaire des examens est à demander au secrétariat de la faculté organisatrice.

Pour les étudiants FIAL, en cas de conflit horaire (deux examens prévus en même temps), l'étudiant envoie un e-mail aux horairistes de la Faculté (reservations-fial@uclouvain.be).

Dernière mise à jour : janvier 2020